



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 7 janvier 2013

L'objectif des Etats Généraux de la Sécurité Routière est de réduire de moitié le nombre de tués sur les routes belges entre 2010 et 2020. Pour ce faire, nous entendons mettre le citoyen davantage à contribution. Grâce aux résultats de l'enquête nationale d'INSécurité routière, nous pouvons vérifier quels facteurs déterminent le sentiment d'insécurité de l'usager. Nous en tiendrons compte lors de la mise en œuvre des actions de communication et de sensibilisation visant à modifier durablement le comportement de l'usager.

Déroulement de l'enquête

Des enquêtes téléphoniques ont été réalisées en octobre 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 2.241 Belges de plus de 16 ans. A cette occasion, le Centre de Connaissance Sécurité Routière de l'IBSR a posé un certain nombre de questions. C'est la première fois que l'enquête nationale d'INSécurité routière est menée et l'opération sera réitérée chaque année jusqu'en 2020. L'IBSR veut ainsi vérifier si l'engagement du citoyen évolue et si nous constatons ou non une évolution au niveau du sentiment d'insécurité/de sécurité de l'usager belge.

1 personne sur 5 connaît une personne impliquée dans un accident mortel

Seuls 20 % des Belges (de plus de 16 ans) connaissent quelqu'un dans leur entourage direct qui a déjà été impliqué dans un accident mortel. Il n'y a toutefois aucune différence entre eux et les Belges qui n'en connaissent pas au niveau du sentiment d'insécurité et de l'adhésion sociale en faveur de mesures. Nous devons donc continuer d'informer les usagers de la route des risques dans la circulation. En outre, il apparaît que 8 % des répondants ont été impliqués eux-mêmes dans un accident avec des dégâts matériels et 2 % dans un accident corporel en 2012.

Perception du risque de comportement

Les Belges estiment que la conduite sous l'influence de drogues illicites et la conduite sous l'influence de l'alcool sont les comportements les plus dangereux dans la circulation. Rouler à vélo dans le noir sans éclairage ou sans gilet fluo tient aussi le haut du pavé.

Les comportements qui ont surtout trait au trafic motorisé sont considérés comme moins dangereux par les usagers motorisés que par les usagers non motorisés. On constate l'inverse chez les usagers non motorisés. Ainsi, le trafic non motorisé trouve que rouler trop vite est plus dangereux que le trafic motorisé. Quant aux usagers motorisés, ils jugent à leur tour que les comportements adoptés par les cyclistes ou les piétons sont plus dangereux que ce que pensent les usagers faibles. Rouler à vélo sans éclairage, les piétons qui écoutent de la musique avec leur casque ou leurs écouteurs, etc. sont des comportements systématiquement perçus comme moins dangereux par les usagers non motorisés que par les usagers motorisés.

Bien que les usagers belges soient conscients des risques, nous constatons qu'ils ne se comportent pas à l'avenant. Nous devons tenir compte de ces points de vue lors de la mise en œuvre de mesures en vue d'améliorer la sécurité routière. Avec les campagnes « Go for zero », l'IBSR veut attirer l'attention sur le fait que tous les usagers doivent prendre leurs responsabilités pour parvenir à un trafic plus sûr. Ce sentiment doit encore clairement être renforcé.

Principales causes d'insécurité routière

Voici le top 5 des principales causes d'insécurité routière en Belgique d'après les répondants :

1. vitesse excessive et inadaptée ;
2. problèmes au niveau de l'infrastructure ;
3. style de conduite dangereux ;

4. conduite sous influence ;
5. non-respect du code de la route.

Approche plus sévère

Les Belges sont favorables à toutes les mesures sur le plan de l'éducation, de la sensibilisation, de la réglementation, du contrôle et de la technologie évoquées lors du sondage.

Les mesures les plus populaires sont les suivantes :

1. plus de contrôles à l'assurance (véhicules non assurés) ;
2. alcool obligatoire pour les récidivistes ;
3. cours de circulation routière obligatoires dans le secondaire ;
4. plus de contrôles alcool ;
5. limiteur de vitesse obligatoire (ISA) pour les récidivistes.

L'adhésion sociale est primordiale pour l'efficacité de telles mesures.

L'enquête révèle que l'adhésion sociale en faveur de plus de contrôles vitesse est liée à l'âge. Plus on vieillit, plus l'adhésion sociale pour plus de contrôles vitesse augmente. Rien de bien surprenant vu que nos mesures d'attitudes indiquent que les jeunes affirment plus souvent que leurs aînés dépasser les limitations de vitesse.

Il ressort de l'enquête que l'adhésion sociale en faveur d'une augmentation des contrôles alcool ne diffère pas selon l'âge. Une enquête internationale (Sartre 4) nous apprend que 26 % des Belges déclarent avoir roulé en voiture avec une concentration d'alcool supérieure à la limite légale au cours du dernier mois. En revanche, seuls 14 % de l'ensemble des répondants sont contre une augmentation du nombre de contrôles alcool. En d'autres termes, une certaine proportion de conducteurs qui ont roulé sous influence sont tout de même pour plus de contrôles alcool. Cela indique qu'une partie des automobilistes ont besoin de contrôles externes pour respecter les limites.

Plus de la moitié des Belges prendront de bonnes résolutions

Pour ce qui est de l' « engagement pour 2013 », 42,5 % des répondants déclarent explicitement qu'ils ne prendront pas de bonnes résolutions pour rendre le trafic plus sûr. Même si tout le monde est concerné par la sécurité routière, les Belges ne s'engagent pas assez en faveur de la sécurité routière. Dès lors, nous devons continuer de stimuler les usagers qui manifestent leur engagement et convaincre les usagers moins engagés. A cette fin, toutes les parties concernées jouent un rôle de premier plan afin que chacun puisse se déplacer dans la circulation en toute sécurité sans qu'il n'y ait ni tués ni blessés.

Les résultats de l'enquête sont disponibles sur www.ibsr.be.

Personnes de contact :

Benoit Godart (IBSR): 0476/24.67.20

Sophie Van de Woestyne (porte-parole FR de Melchior Wathelet): 0478/74.38.10

Isabel Casteleyn (porte-parole NL de Melchior Wathelet): 0476/94.13.37



Institut Belge pour la Sécurité Routière asbl
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles- T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@ibsr.be - www.ibsr.be - BE 0432.570.411 -